

FICHE D'INSCRIPTION ALSH - été 2026

A remplir complètement même si l'enfant est déjà adhérent
Inscription : 3 jours consécutifs minimum/semaine

Ne rien inscrire dans ce cadre

Nom de l'enfant _____ Prénom _____

Date de naissance ____ / ____ / ____ déjà adhérent non oui

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

L'enfant bénéficie de l'AEEH ? oui non

Responsable légal 1 NOM _____ Prénom _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____ portable _____ professionnel _____

Profession _____ Adresse Mail _____

Responsable légal 2 NOM _____ Prénom _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____ portable _____ professionnel _____

Profession _____ Adresse Mail _____

N° allocataire quotient familial

Inscriptions aux jours suivants :

cochez les dates souhaitées

lun 6 Juil	<input type="checkbox"/>	lun 13 Juil	<input type="checkbox"/>	lun 20 Juil	<input type="checkbox"/>	lun 27 Juil	<input type="checkbox"/>	lun 24 Aoû	<input type="checkbox"/>
mar 7 Juil	<input type="checkbox"/>	mar 14 Juil	<input type="checkbox"/>	mar 21 Juil	<input type="checkbox"/>	mar 28 Juil	<input type="checkbox"/>	mar 25 Aoû	<input type="checkbox"/>
mer 8 Juil	<input type="checkbox"/>	mer 15 Juil	<input type="checkbox"/>	mer 22 Juil	<input type="checkbox"/>	mer 29 Juil	<input type="checkbox"/>	mer 26 Aoû	<input type="checkbox"/>
jeu 9 Juil	<input type="checkbox"/>	jeu 16 Juil	<input type="checkbox"/>	jeu 23 Juil	<input type="checkbox"/>	jeu 30 Juil	<input type="checkbox"/>	jeu 27 Aoû	<input type="checkbox"/>
ven 10 Juil	<input type="checkbox"/>	ven 17 Juil	<input type="checkbox"/>	ven 24 Juil	<input type="checkbox"/>	ven 31 Juil	<input type="checkbox"/>	ven 28 Aoû	<input type="checkbox"/>

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) Mme, M _____

Agissant en qualité de Père, Mère, Tuteur légal

autorise mon enfant _____ à participer aux activités du centre de loisirs de la MJC

J'autorise les responsables de la MJC à prendre toutes les mesures utiles en cas d'accident et à faire pratiquer les soins médicaux selon les directives des médecins consultés
oui non

Indiquez les difficultés de santé (allergies, opérations, maladies...)

J'autorise mon enfant à rejoindre seul son domicile oui non

Spécifier les personnes habilitées pour l'accompagner
Resp. 1 Resp.2 Autre

J'autorise la MJC à faire voyager mon enfant par tous moyens de transport
oui non

J'autorise la MJC à utiliser les photos de mon enfant ou de moi-même prises dans le cadre des activités pour illustration de ses programmes d'activités (journal, site, internet...)
oui non

Régime alimentaire à préciser: sans viande sans porc classique

Autre préciser : _____

La famille a pris connaissance du règlement intérieur

Age:

Adhésion 8 euros ,00

Tranches de cotisation

quotient familial	tranche	Nb jours	
QF < 300	A	A	x 6 euros
301 < QF < 400	B	B	x 9,2 euros
401 < QF < 500	C	C	x 11,8 euros
501 < QF < 650	D	D	x 14,5 euros
651 < QF < 800	E	E	x 17,6 euros
801 < QF < 1000	F	F	x 21,2 euros
1001 < QF < 1500	G	G	x 24 euros
1501 < QF <	H	H	x 27,6 euros

Cotisation à la journée

A REGLER

Tranches de cotisation

quotient familial	tranche	Nb semaine	
QF < 300	A	A	x 27,4 euros
301 < QF < 400	B	B	x 41,5 euros
401 < QF < 500	C	C	x 52,9 euros
501 < QF < 650	D	D	x 64,9 euros
651 < QF < 800	E	E	x 79,7 euros
801 < QF < 1000	F	F	x 95,6 euros
1001 < QF < 1500	G	G	x 108 euros
1501 < QF <	H	H	x 124,4 euros

Cotisation à la semaine 5jrs

A REGLER

TOTAL A REGLER

Règlements

	espèce	
1er paiement	CB	<input type="text"/>
	chq. vac.	<input type="text"/>
2ème paiement	chèque	<input type="text"/>
3ème paiement	chèque	<input type="text"/>

Autres : Fonds social MJC

M.D.R.

Autre :

La cotisation sera remboursée uniquement en cas de maladie, sur présentation d'un justificatif. Les jours d'inscriptions ne peuvent pas être modifiés.

Le tarif à la semaine se règle au moment de l'inscription

Fait à Lyon, le :

signature : _____

Fiche Sanitaire 2025-2026

- **Nom et prénom de l'enfant :**
- **Date de naissance :**
- **Adresse :**
- **Téléphone des parents/tuteurs :**

Antécédents médicaux :

- **Allergies :** [Préciser toutes les allergies, y compris les médicaments, les aliments et les piqûres d'insectes.]
.....
.....
- **Maladies chroniques :** [Asthme, diabète, etc.]
.....
- **Traitements en cours :** [Médicaments, traitements spécifiques, **antécédent à signaler**]
.....
.....
- **Allergies médicamenteuses :** [Liste détaillée des médicaments auxquels l'adolescent est allergique]
.....
.....
- **Régime alimentaire :** [Régime spécifique, intolérances]
.....
- **Vaccinations :** [Joindre une copie du carnet de santé **ou** indiquer les vaccinations effectuées]

- **DTP (Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite)**

- Oui
- Non
- Date : __ / __ / __

- **Coqueluche (DTCaP)**

- Oui
- Non
- Date : __ / __ / __

- **Rougeole, Oreillons, Rubéole (ROR)**

- Oui
- Non
- Date : __ / __ / __

- **Hépatite B**

- Oui
- Non
- Date : __ / __ / __

- **Méningocoque C**

- Oui
- Non
- Date : __ / __ / __

- **Pneumocoque (PCV)**

- Oui
- Non
- Date : __ / __ / __

- **Haemophilus Influenzae type B (Hib)**

- Oui
- Non
- Date : __ / __ / __

Activité physique :

- **Restrictions :** [Préciser si l'adolescent a des restrictions médicales pour pratiquer certaines activités sportives]
.....
.....
.....

Contact en cas d'urgence :

- **Médecin traitant :** [Nom, prénom, coordonnées]
..... **Tel :**
- **Personne à contacter en cas d'urgence :** [Nom, prénom, coordonnées]
.....
.....

Autorisations :

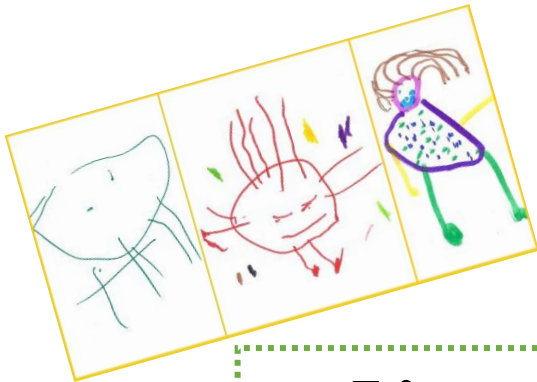
- J'autorise le personnel du centre de loisirs à administrer à mon enfant les médicaments suivants : [Liste des médicaments]
- J'autorise le personnel du centre de loisirs à prendre toutes les décisions médicales nécessaires en cas d'urgence.

Informations complémentaires :

- [Ajouter toute autre information pertinente, par exemple des instructions spécifiques en cas de crise d'asthme, des numéros de téléphone d'urgence, etc.]
.....
.....
.....

Signature des parents/tuteurs : [Date] ... / .../....

[Signature]



**L'accueil de loisirs
des vacances,
comment ça marche ?
en bref ...**



SAISON 2024 - 2025

« Chaque enfant est unique et original. Il a besoin de se révéler aux autres
et à lui-même. »

Projet Educatif de la MJC Jean Macé



CONTACT :

enfance.extra@mjcjeanmace.fr

MJC Jean Macé

07.61.08.68.04

38 rue Camille ROY — 69007 LYON

Vous venez d'inscrire votre enfant aux vacances de la MJC Jean Macé, pour la saison 2024/2025 !

Voici un petit récapitulatif du fonctionnement, en bref. Le projet pédagogique complet est disponible sur notre site internet, n'hésitez pas à le consulter !

L'EQUIPE D'ANIMATION

Elle est composée d'une directrice et de 4 animateurs (diplômés BAFA ou stagiaires), pour 48 enfants maximum. Les animateurs sont presque tous des animateurs des temps périscolaires sur l'école Jean Macé. Ils ont donc une bonne connaissance des enfants et les enfants peuvent facilement les identifier. L'équipe reste la même tout au long de l'année scolaire.

LA PEDAGOGIE A L'ACCUEIL DE LOISIRS DE LA MJC JEAN MACE

Notre accueil de loisirs se veut bien plus qu'une structure de garde et d'occupation pour les enfants. Etant présents sur leur temps de loisirs, il nous paraît alors primordial de proposer aux enfants des temps choisis et non subis par ces derniers.

Créant un espace de parole, de créativité et d'écoute, nous souhaitons avoir une participation active des enfants, en mettant en avant la coopération. Afin de réaliser tout cela, le principe est de créer, avec eux, **une cité d'enfants**, durant toute l'année, au sein de laquelle l'enfant est considéré comme un habitant à part entière et y occupe donc une place centrale.

Le programme d'activités est donc vu et décidé avec eux directement lors de conseil d'enfants en fin ou en début de cycle. Les animateurs peuvent toutefois leur proposer des activités, pour lesquelles les enfants peuvent se positionner.

UNE JOURNEE TYPE

8H / 9H30	Accueil échelonné
9H30 / 9H45	Infos du jour
9H45 / 10H	Starter de la journée
10H / 11H30	Métiers
11H30 / 12H	Temps libre
12H / 13H30	Repas
13H30 / 14H30	Temps calme
14H30 / 16H30	Activités ou sortie
16H30 / 17H	Goûter
17H / 18H	Départ échelonné

Lors de sortie en extérieur, le goûter sera généralement pris sur place. Le retour est prévu pour 17h. Exceptionnellement, l'heure de retour peut être décalée à 17h30 voire 18h en prévision des temps de trajets et de transport. Dans ces cas-là, les familles seront toujours informées à l'avance par l'équipe.

REGLEMENT INTERIEUR

Afin de garantir le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs, il y a quelques règles à suivre et à respecter.

- ◆ Tout comportement violent est formellement interdit au sein de l'accueil de loisirs. En cas de problème concernant un enfant, la famille sera immédiatement informée. Si ce comportement continue et s'amplifie, l'enfant pourra se voir exclu de l'accueil de loisirs.
- ◆ Tout langage vulgaire ou grossier est également proscrit. Les adultes doivent veiller à avoir un langage adapté aux enfants.
- ◆ L'alcool, le tabac ou la drogue sont formellement interdits dans l'enceinte de l'accueil de loisirs.
- ◆ Le départ des enfants ne peut se faire avant 17h, sauf en cas : d'urgence, de maladie ou d'accident, de raisons **exceptionnelles** exprimées à l'avance par la famille à la directrice de l'accueil de loisirs.
- ◆ En cas d'absence d'un enfant, la famille doit **impérativement prévenir la directrice 24h à l'avance.**
- ◆ L'accueil de loisirs est laïc, toute pratique de religion est interdite.

Conditions de remboursement en cas d'annulation avant le démarrage de l'activité :

Toute annulation doit être signalée PAR ECRIT à la MJC : enfance.extra@mjcjeanmace.fr ou par courrier.

L'inscription peut être annulée selon les modalités suivantes (les jours sont décomptés en jours calendaires) :

- avant J-8 : la somme versée donne lieu à un avoir ou un remboursement. Des frais administratifs seront retenus à hauteur de 20% du montant de la cotisation. L'adhésion est conservée par l'association et ne donne lieu ni à un avoir ni à un remboursement.

- a partir de J-8 : aucun remboursement n'est possible sauf pour raisons médicales avec présentation d'un certificat. Une annulation dans les 8 jours peut donner lieu à un avoir à utiliser durant la saison en cours (avant le 31 août de l'année en cours).

Conditions de remboursement en cas d'annulation pendant l'activité :

En cas de départ durant l'année scolaire dû à un cas de force majeure (longue convalescence, changement de situation personnelle, ...), un avoir à utiliser durant la saison en cours (avant le 31 août 2024) ou un remboursement, calculé au prorata des mercredis restants, peut être demandé par écrit avec un justificatif. La demande sera étudiée au cas par cas par le conseil d'administration de la MJC. Des frais administratifs seront retenus à hauteur de 20% du montant de la cotisation. L'adhésion est conservée par l'association et ne donne lieu ni à un avoir ni à un remboursement.

IMPORTANT

En période d'été, veuillez fournir à vos enfants :

Une gourde

Un sac

Des affaires de rechanges

Une casquette

Une crème solaire

Une serviette

Un maillot de bain

Il est possible de laisser les affaires dans un sac à la MJC.

Bel été à tous !